

349551-2026 - Hange

Prantsusmaa – Mänguväljakute maastikukujundustööd – Aéroport Paris le Bourget - Affaire n° 420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants
OJ S 97/2026 21/05/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Ehitustööd

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: AEROPORTS DE PARIS

E-posti aadress: dhatb@adp.fr

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Lennujaamaga seotud tegevus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Menetluse tunnus: 750ca8a4-38e1-4696-b5ec-394ec095d38a

Sisemine tunnus: SPA022702

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: A ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. Les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. Les documents mis à disposition des candidats ne constituent pas le DCE final et sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés au DCE final qui sera remis aux candidats admis à soumissionner lors de la phase d'appel d'offre. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR/min). Si le candidat envisage de faire réaliser les prestations par une structure dédiée juridiquement distincte, il doit l'indiquer dans l'acte de candidature. Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Une deuxième phase dite "d'appel d'offre" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. Ainsi, après la

clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. Les négociations pourront être organisées en plusieurs tours successifs et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes. Cette appel d'offres est subdivisée en deux phases : Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit : • Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition • Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement de la consultation • Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury Phase 2 : présentation des propositions des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procédera à la désignation du lauréat parmi les deux en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 2. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45112723 Mänguväljakute maastikukujundustööd

Täiendav liigitus (cpv): 43325000 Pargi- ja mänguväljakuvarustus, 50870000

Mänguväljakuvarustuse remondi- ja hooldusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Le Bourget

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Les documents de la consultation sont disponibles à l'adresse <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Les critères

d'attribution sont consultables dans le Règlement de Consultation. Calendrier prévisionnel de consultation : Sélection des candidats et transmission du DCE aux candidats retenus : semaine 26 2026 Remise des offres 1 : semaine 35 2026

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Konkurentsi moonutamise eesmärgil teiste ettevõtjatega sõlmitud kokkulepped:

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express. Les candidats retenus seront invités à présenter leur proposition technique, esthétique et financière. Celle-ci doit être conforme aux pièces du présent règlement et à la réglementation et aux normes françaises et européennes applicables pour les aires de jeux pour enfants, tout en étant en cohérence avec :

- le projet de réaménagement de l'esplanade en lien avec l'arrivée de la ligne 17 ;
- l'histoire du site, en particulier avec la présence de l'aéroport du Bourget et du Musée de l'Air et de l'Espace ;
- la mise en valeur de la façade du Musée de l'Air et de l'Espace et de la figure de l'Oiseau Blanc protégées au titre des monuments historiques.

Le niveau de détails attendu pour cette consultation devra être suffisant pour comprendre les intentions esthétiques et techniques (matériaux, formes, couleurs, respect des normes, etc.), la cohérence avec le projet d'esplanade, la prise en compte des interfaces techniques et la conformité à la réglementation. La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique. Elle est passée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-4. La procédure envisagée par Aéroports de Paris se déroule dans les conditions fixées par le présent Règlement de la Consultation :

- la sélection des candidatures dans les conditions définies dans l'avis de publicité ;
- une phase de négociation avec les candidats admis et invités à remettre une offre ;
- une phase de sélection du lauréat par un Jury parmi les 2 candidats finalistes.

Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit :

- Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition
- Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du présent règlement de la consultation
- Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France

A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury Phase 2 : présentation des propositions des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de

ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procèdera à la désignation du lauréat parmi les deux finalistes. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

Sisemine tunnus: SPA022702

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45112723 Mänguväljakute maastikukujundustööd

Täiendav liigitus (cpv): 43325000 Pargi- ja mänguväljakuvareust, 50870000

Mänguväljakuvareustuse remondi- ja hooldusteenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le futur marché comportera une tranche ferme et une tranche optionnelle : - Tranche optionnelle 1 : conception et réalisation de l'aires de jeux - Tranche optionnelle 2 : contrôles et à la maintenance

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: Aéroport Paris le Bourget

Linn: Le Bourget

Sihtnumber: -

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 12 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

Muu informatsioon uuendamise kohta: La décision d'affermissement de la tranche optionnelle se fera dans les conditions définies dans le marché.

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid:

Hanketingimus

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et

le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Üldine aastane käive

Valikukriteeriumi kirjeldus: Les candidatures seront examinées en tenant compte des garanties financières. Le candidat devra remettre les documents et informations suivants : - Chiffre d'affaires des trois dernières années dans le domaine d'activité concerné, et en particulier sur l'aménagement d'aires de jeux pour enfants emblématiques. Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 750 000€. - Capacité technique : Capacité technique du candidat à réaliser des aires de jeux emblématiques pour enfants notamment dans des sites remarquables, dont références et CV sur des projets similaires - Lettre de motivation présentant le candidat et ses motivations sur la présente consultation - Dossier de présentation du candidat Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Le nombre de candidats est limité à 5.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat devra soumettre un document présentant sa capacité technique, un dossier de présentation ainsi qu'une lettre de motivation. Le candidat devra également transmettre : - la fiche de renseignement entreprise (FRE) - un Kbis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du 1) de l'article 5 duodécies dudit règlement ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Menetluse tingimused:

Eeldatav kuupäev, millal saadetakse pakkumuste esitamise ettepanek: 26/06/2026

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Nõutav on täiustatud või kvalifitseeritud e-allkiri või e-tempel (nagu on määratletud määruses (EL) nr 910/2014)

Variandid: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 16/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Les prestations pourront être réalisés de nuit en zone réservée

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

Rahastamiskord: /

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dünaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dünaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans. "

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: AEROPORTS DE PARIS

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon: AEROPORTS DE PARIS

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: AEROPORTS DE PARIS

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: AEROPORTS DE PARIS

Registreerimisnumber: 552016628

Osakond: DHATB

Postiaadress: 1 rue de FRANCE

Linn: Tremblay en FRANCE

Sihtnumber: 93290

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa
Kontaktpunkt: DHAT
E-posti aadress: dhatb@adp.fr
Telefon: 0687221632
Faks: 01
Internetiaadress: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Hankija profiil: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija
Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta
Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon
Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris
Registreerimisnumber: 5555
Postiaadress: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy
Linn: PARIS
Sihtnumber: 75017
Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: tj-paris@justice.fr
Telefon: 01 44 32 51 51

Faks: 01

Internetiaadress: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>
Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Pakkumusi menetlev organisatsioon
Vaidlustusorgan
Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

8.1. ORG-0000

Ametlik nimi: Publications Office of the European Union
Registreerimisnumber: PUBL
Linn: Luxembourg
Sihtnumber: 2417
Riik – jaotus (NUTS): Luxembourg (LU000)
Riik: Luksemburg
E-posti aadress: ted@publications.europa.eu
Telefon: +352 29291
Internetiaadress: <https://op.europa.eu>

Selle organisatsiooni rollid:

TED eSender

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 9b41a1e7-f4fe-47db-82b7-ca4b56b51a47 - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 17

Teate saatmise kuupäev: 19/05/2026 15:28:17 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 349551-2026

ELT S väljaande number: 97/2026

Avaldamise kuupäev: 21/05/2026